

Jurisprudence

Informations concernant l'affaire

ID national: RG 2242/2007

État membre: Italie

Nom commun: F.N. (c.f. ...) e B.V. (c.f. ...) vs. CESANA CARAVAN S.R.L

Type de décision: Autre

Date de la décision: 04/03/2010

Juridiction: Tribunale

Objet:

Demandeur:

Défendeur:

Mots clés:

Articles de la directive

Consumer Sales and Guarantees Directive, [Article 3, 1.](#)

Note introductive

Non disponible.

Faits

Un consommateur a acheté un camping car dont l'étanchéité n'était pas parfaite. À cause de l'inconvénient important que représentait la réparation du défaut, il a demandé la résolution du contrat.

Question juridique

Le tribunal a fait droit à la demande de résolution du contrat puisque le bien n'avait pas la qualité habituelle (étanchéité parfaite) ce qui entraîne des obligations de restitution entre les parties ; ainsi, le vendeur doit rembourser le prix d'achat avec intérêts et l'acheteur doit restituer le bien, objet du contrat de vente.

Décision

Texte intégral: [Texte intégral](#)

Affaires liées

Aucun résultat disponible

Doctrine

Aucun résultat disponible

Résultat